

## GHRISS (MASCARA)

## Deux nuits dans différentes localités avec les gendarmes

**Il s'agit des éléments de la Gendarmerie nationale de la compagnie de Ghriiss qui a compétence territoriale sur 4 dairas, soit 11 communes situées dans leur ensemble en zone rurale et dont la population est estimée à 100 000 habitants environ.**

Le territoire d'intervention est vaste et durant les nuits de mercredi et jeudi, nous l'avons quelque peu sillonné puisque nous avons été conviés à ces deux sorties nocturnes s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la criminalité.

D'emblée, le commandant de compagnie, le capitaine Mourad Ghorab, nous déclare que chaque territoire où évolue la gendarmerie a ses propres spécificités. En cette occasion, les brigades se sont bien sûr jointes aux opérations. Ici, nous apprenons que les interpellations opérées sont surtout relatives aux CBV ou autres différends familiaux. Ghriiss et ses environs sont apparemment épargnés par le grand banditisme. Après le ftour, nous rallions Ghriiss à partir du groupement de Mascara et nous quittons ensuite le siège de la compagnie vers 20 h en direction de Ain-Fekian. Plusieurs véhicules sont de la sortie ; arrivée devant un café, là deux personnes tentent de se faulifier, mais seront vite rattrapées. Un autre jeune tente de se débarrasser d'un couteau à cran d'arrêt. Des armes blanches seront d'ailleurs saisies, des contrôles d'identité sont effectués ainsi que des fouilles corporelles et l'on s'y soumet sans accros. Des vérifications d'identité seront opérées plus tard pour ceux qui ont été

embarqués et qui ne sont pas porteurs de CNI. Les cafés font le plein après la rupture du jeûne.

Nous effectuons un tour dans le village et un autre établissement est contrôlé, à l'intérieur l'on s'adonne aux jeux de cartes ou aux dominos alors que devant le poste télévision, des jeunes sont branchés sur le match de Champions League opposant Chelsea à Barcelone, le passage des gendarmes n'est pas une surprise puisque ce genre de sorties se fait régulièrement, nous déclarons-t-on.

Il s'agit au demeurant d'assurer la présence pour dissuader certaines pratiques, nous déclare le commandant de compagnie quand nous reprenons la route. Il insiste ensuite sur l'aspect préventif, car dit-il ceux qui portent sur eux des armes blanches peuvent en faire usage sitôt qu'il leur arrive de consommer des psychotropes. Donc autant de couteaux saisis, autant de risques éliminés.

A 21h15 nous faisons une halte au carrefour de la RN6 et du chemin de wilaya n° 12. La circulation est dense avec beaucoup de camions, autocars ou autres véhicules de transport collectif qui se dirigent vers Saïda ou le Sud ainsi que vers Sidi-Bel-Abbès. Des contrôles de police de la route ont eu lieu ainsi que ceux relatifs à la police économique avec des contrôles de marchandises transportées et documents y afférents. Ici même un kilo de kif a été saisi précédemment. Le barrage est levé vers 22h30, nous sommes à Zelaga à 23h45 après un crochet par Matmore. Un véhicule suspect est signalé

et des recherches sont alors organisées. Il est établi que dans cette zone sont signalés ça et là des visiteurs nocturnes qui n'ont pour but que de voler aux fellahs les moteurs utilisés dans les puits d'eau. Parfois, ils ne dérobent que des pièces indispensables. Nous retournons à Ghriiss où des cafés sont encore ouverts. La nuit est calme et la pluie a cessé alors que des trombes d'eau s'étaient abattues sur les environs alors que nous nous trouvions à Matmore. Dans son bureau, le commandant de compagnie dresse le bilan de la soirée en recoupant d'autres informations transmises par d'autres brigades. Il est établi par la saisie de dix armes blanches et autant d'interpellations. Dix vérifications d'identité ont été opérées alors que 100 personnes ont fait l'objet de contrôle.

Côté police de la route, ce sont 42 véhicules qui ont été contrôlés et ceci s'est traduit par le recensement de deux infractions d'assurances et deux autres relatives au carnet de bord. 15 conducteurs ont fait l'objet d'amendes forfaitaires. Nous prenons alors congé des gendarmes que nous avions accompagnés à 2h10 du matin et rendez-vous est pris pour le lendemain.

Jeudi, c'est la deuxième étape et après avoir tenu un briefing d'un quart d'heure avec ses éléments, le capitaine Ghorab donne l'ordre de se diriger vers Oued-Taria. Avant d'y arriver, un contrôle est effectué dans un café à la sortie de la ville. De nombreuses mobylettes sont là appartenant à des jeunes venus de douars voi-

sins pour une longue soirée ramadhanesque, une trentaine de personnes sont contrôlées et c'est RAS, 3 jeunes ne sont pas en possession de leur CNI. Après s'être assurés que ce sont des citoyens sans histoires, ils sont libérés. Après un rapide tour dans la localité nous nous dirigeons vers Benian, une commune de 5000 habitants. Le P/APC, qui se trouvait sur les lieux, vient saluer les gendarmes. L'on se félicite de ces opérations de routine qui rassurent les citoyens. En empruntant le chemin de wilaya n° 15, nous n'avons pratiquement pas croisé de véhicules. Dans le café du village, on l'on s'est assurés qu'il n'y avait apparemment pas de problèmes, beaucoup de jeunes étaient là pour se distraire autour d'un billard. Nous poursuivrons plus tard notre trajet vers Aouf, le chef-lieu de daïra, là il y a moins d'effervescence et l'on apprend que tout le monde rentre chez soi après la prière des tarouih.

Additivement aux missions qui leur sont dévolues, les gendarmes, compte tenu de la spécificité agricole de la région agissent aussi sur un autre terrain. Ils traquent ceux qui s'adonnent à l'irrigation par les eaux usées, les pompages et forages illécites. Durant ces deux nuits, des opérations de reconnaissance ont eu lieu à proximité d'oueds ou sur des terres. Ce jeudi, vers minuit trente, nous arrivons à proximité de oued Ouizert près de Ain-Fekian qui véhicule les eaux venant de la wilaya de Saïda et qui finissent dans le barrage de Ouizert. Avec le silence qui règne, nous entendons l'eau qui traverse l'oued que les gendarmes longent à pied pendant un long moment à la recherche d'un éventuel pompage illicite. Plus tard, un barrage sera installé au carrefour de la RN6 et du chemin de wilaya n°3 vers Ain-Fekian, la circulation est moins dense en cette nuit de *Leilat el Qadr*. A notre retour à Ghriiss, l'on nous communique le bilan de cette deuxième soirée qui a donné les résultats suivants : 80 contrôles d'identité, 18 identifications, 6 armes blanches saisies et deux personnes interpellées en possession de 1,2 et 1g de kif destiné à la consommation. Ce sont donc 8 personnes qui ont été interpellées dans le volet code de la route. Huit infractions ont été enregistrées alors que les amendes forfaitaires étaient au nombre de 31. D'autre part, 5 retraits de permis de conduire ont été effectués.

A. M.

M. Meddeber

LEILAT EL QADR  
A TIARET  
Sur fond d'émotion  
et de réminiscences

Le foyer pour personnes âgées situé sur la route de Ain-Bouchekef, relevant de la Direction de l'action sociale de la wilaya de Tiaret, a vécu jeudi soir à l'occasion du 27<sup>e</sup> jour du mois de Ramadhan au rythme d'une ambiance bon enfant teintée d'émotion et d'allégresse à la fois au bonheur de ses pensionnaires. Initiée par le Croissant-Rouge algérien, la Direction de la jeunesse et des sports, la Ligue des activités culturelles et scientifiques et d'autres associations, cette action de solidarité envers cette couche de la société a consisté particulièrement en un spectacle folklorique animé par la troupe Touat de Sougueur ainsi que la remise de cadeaux pour les quelque 70 personnes âgées du centre (34 femmes et 36 hommes) et ce, en présence des autorités, des responsables de la wilaya et de nombreux invités dont les bienfaiteurs ayant contribué par leurs dons tout le long de ce mois de piété. "Le but de ce geste est de permettre à ces vieux et vieilles qui manquent d'affection familiale, de retrouver, et la joie et le sourire même si cela est temporaire", nous dira M. Kharroubi Abdelaziz, président du CRA de Tiaret. De son côté, l'Union de wilaya de l'UGTA a organisé au niveau de son siège une soirée commémorative en hommage à son secrétaire national, le regretté M. Mohamed Abbas Toufik, décédé le 25 juin dernier suite à une maladie. La cérémonie qui a eu lieu en présence des membres de sa famille, ses collègues et ses camarades, s'est déroulée sous forme d'évocation et de témoignages donnés par ceux qui l'ont côtoyé. Même les artistes se sont mis de la partie pour apporter leur contribution à l'image des deux chantres de la poésie populaire de la région, Benaïssa Benzama et El Hadj Bouziane non sans plonger l'assistance dans des réminiscences sans pareilles.

Mourad Benameur

Un nouveau siège  
pour la Protection civile  
à Sougueur

En marge des activités concoctées au niveau du nouveau lycée de Sougueur au titre de la célébration du 45<sup>e</sup> anniversaire des événements du 17 octobre 1961, le wali de Tiaret, M. Braham Merad, accompagné des autorités civiles et militaires a inauguré dans cette même daïra le siège de la Protection civile. Spacieuse et idéalement implantée à l'entrée de la ville, cette bâtisse est dotée d'un équipement neuf, ce qui va à coup sûr permettre à son personnel autrefois dans l'exiguïté et dans des conditions de travail peu encourageantes, d'assumer au mieux sa mission. Le secteur de la Protection civile, dans la wilaya de Tiaret, devrait être également renforcé en matière de structures avec la réception prochainement de deux unités à Ain-Kermès et Frenda réalisées au titre du programme de développement des Hauts-Plateaux ainsi qu'une nouvelle direction au chef-lieu.

M. B.

RELIZANE  
Circoncision  
de 40 enfants nécessiteux

Plusieurs activités culturelles, religieuses et éducatives ont marqué la veillée du 27<sup>e</sup> jour du mois sacré de Ramadhan à Relizane où 40 enfants ont été circoncis.

Dans ce cadre, la ville des agrumes a organisé plusieurs manifestations sous forme de concours de récits coraniques et des tables rondes sur cette nuit du doute et sur la vie du Prophète (QSSSL).

En plus de ces cérémonies, une campagne de circoncision a été menée sous l'égide de M. Maamar, directeur de l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de wilaya, en veillant à l'application des directives du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Cette opération a été assurée par des chirurgiens et s'est déroulée dans de très bonnes conditions, grâce aux moyens humains et matériels mobilisés par l'hôpital Mohamed-Boudiaf, ainsi qu'aux dons des bienfaiteurs ayant pris en charge les lots de consolation pour les enfants qui ont reçu de beaux habits, de la confiserie et bien d'autres beaux cadeaux.

L'ambiance était empreinte d'émotion, les youyoux fusaient à travers la salle pour exprimer leur joie.

A. Rahmane

## SIDI-BEL-ABBES

LUTTE RENFORCEE CONTRE  
LA CONTREBANDEPlus de 28 millions de dinars  
de marchandises saisies

Les services de la direction de commerce de Sidi-Bel-Abbès ont multiplié leurs actions durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2006 visant à lutter contre le fléau de la contrebande qui a tendance à prendre des proportions alarmantes ces dernières années et à déstabiliser le marché formel qui subit une concurrence déloyale de plus en plus féroce, sans oublier les évasions fiscales causées aux caisses de l'Etat.

Ces actions qui sont menées en application des instructions contenues dans les directives émanant du ministère du Commerce ont

pour principal objectif l'assainissement du fichier national du registre du commerce et ciblent les commerçants impliqués dans des actes de contrebande. Les efforts déployés dans cette lutte par la direction du commerce se sont avérés très fructueux puisqu'ils ont permis d'intercepter plusieurs commerçants contre lesquels 75 procès-verbaux ont été dressés et parmi lesquels 29 pour défaut de facturation dont le montant a facilement atteint 3 943 353 DA et 35 pour défaut de registre du commerce. Afin d'assainir le fichier national du registre du commerce, 37

procès-verbaux (dont 29 pour défaut de facturation et 08 pour exercice d'activité étrangère à la nature du registre de commerce) ont été transmis aux parquets territorialement compétents pour des poursuites judiciaires, dossiers appuyés d'un rapport circonstanciel rappelant les instructions de M. le chef du gouvernement. Par ailleurs, les services de la direction du commerce ont ficelé six dossiers de saisie de marchandises effectués par les services collaborateurs. Le montant de ces saisies a atteint 28 797 140 DA.

A. M.